



COMMISSION FEDERALE DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Réunion du Mardi 09 Novembre 2021

COMPTE RENDU

\*\*\*\*\*

PRESIDENT DE COMMISSION :

Monsieur Christophe SARRE

PRESENTS :

José ALCO CER  
Baptiste FAROCHE  
Hubert FOURNIER  
Philippe GALLE  
Ludovic GOREAU  
Georges HONORE  
Sandrine MARMONNIER  
Véronique MOREIRA  
Didier PARIS  
Jean-Paul PERON  
Peggy PROVOST  
Philippe REBOT  
Alain SARS  
Jean-Marc SERFATY  
Florian BECHON  
Xavier VIGNAL

EXCUSES :

Hervé CARDONNA  
Marie-Hélène DUPRE  
Elodie WOOCK  
Sonia HAZIRAJ  
Jean-François NIEMEZCKI  
Franck THIVILIER  
Marilou DURINGER



## ACCUEIL DU PRESIDENT

Christophe SARRE introduit cette première réunion de la nouvelle mandature en tant que nouveau Président de la Commission Fédérale du Football en Milieu Scolaire et Universitaire (FMSU). Georges HONORE exprime ce choix naturel auprès des membres de la Commission, et précise le fonctionnement en tuilage entre l'ancien et le nouveau président lors de cette première année de mandature.

Les membres qui ont quitté cette Commission sont remerciés chaleureusement pour les travaux menés et suivis durant la dernière mandature.

Les nouveaux membres de la Commission sont salués en attendant la nomination d'un représentant du COMEX, ainsi que de la Commission Fédérale de Féminisation. Christophe SARRE remercie Georges Honoré pour le travail réalisé et son engagement pendant ses 20 années de présidence et présente la feuille de route qu'il souhaite mener à bien avec le soutien de tous :

- Développer et créer du lien avec les Commissions Régionales du Football en Milieu Scolaire et Universitaire
- Assurer le suivi sections sportives scolaires : encadrer et aider le déploiement des Sections d'Excellence Sportive
- Promouvoir les Challenges Jean-LEROY et Marilou DURINGER dans les territoires
- Participer au travail de développement de la pratique féminine au niveau universitaire
- Veiller au renouvellement des conventions à venir et souhaits de partenariat

## I- PREMIER DEGRE

### Opération Foot à l'Ecole

Florian BECHON rappelle l'impact des résultats de l'Equipe de France sur les opérations menées par la Fédération Française de Football, dont celle du « Foot à l'école ».

Il présente le calendrier avec les dates clefs pour l'opération de la saison 2021/2022 (cf. Annexe). A date identique, ce sont près de 95% des départements qui sont représentés par l'intermédiaire de leurs écoles.

Véronique MOREIRA (USEP), rappelle la réussite de cette opération grâce à la co-construction partenariale entre les deux fédérations. Les trois séminaires réalisés jusqu'à présent (ex : PNF) ont contribué largement à la réussite de cette action en impulsant une dynamique avec les enseignants, et les cadres de l'UNSS.

Didier PARIS (UGSEL) évoque de bons retours des enseignants « non étiquetés football » qui se sont laissés convaincre par la richesse des échanges et la qualité du travail réalisé.

### Programme FIFA Education

Florian BECHON présente le programme que souhaite déployer la FIFA auprès d'une Fédération pilote : la FFF a été sondée pour sa mise en place.

Ce programme s'adresse prioritairement au 1<sup>er</sup> degré (cf. Annexe).

L'UGSEL regrette de ne pas avoir été invitée aux deux premières réunions de préparation, espère être conviée aux prochaines réunions de travail sur ce projet.



Véronique MOREIRA évoque quelques réticences du côté de l'USEP au sujet des valeurs et images renvoyées par le Qatar, organisateur de la prochaine Coupe du Monde de Football. Cette action pourrait aussi impacter l'existant développé depuis quelques années par la FFF et ses opérations dédiées au football à l'école.

Jean-Marc SERFATY rappelle qu'il pourrait être difficile de répondre par la négative à ce programme proposé par la FIFA. Cette sollicitation de l'organe international peut être perçue comme une opportunité de familiariser les jeunes élèves avec l'application mobile « ad hoc » lancée qui serait utilisée en anglais.

Cette idée permettrait de préparer les élèves en vue des Jeux Olympiques 2024 à venir organisé en France, et éviterait ainsi une redondance des actions déjà mises en place en termes de contenus par la FFF et ses partenaires.

Hubert FOURNIER salue cette idée et va en référer au Président de la FFF et ses équipes des affaires institutionnelles.

## II- SECOND DEGRE

### Sections Sportives Scolaires à filière arbitrage

Alain SARS dresse un état des lieux des sections sportives scolaires à filière arbitrage sur le territoire.

Il tient à remercier Georges HONORE, désormais ex-Président de la Commission FMSU, ainsi que François BLAQUART qui ont œuvré au lancement de ces filières arbitrages.

Il rappelle que le maillage territorial a toujours été souhaité lors de la mise en place de ces structures, afin de ne pas déraciner trop tôt un élève qui souhaitait se former dans ces structures.

Aujourd'hui, la Ligue Méditerranée de Football reste la seule dépourvue de sections sportives scolaires à filière arbitrage en métropole.

L'arrêt de la filière arbitrage au sein de la section sportive scolaire de Laval est évoqué. La Ligue des Pays de la Loire a souhaité proposer un autre projet : celui de rattacher cette filière arbitrage au Centre Technique de Saint-Sébastien sur Loire dans lequel est implanté le Pôle Espoirs Masculin.

Georges HONORE et Christophe SARRE rappellent la fragilité du dispositif et évoque des difficultés certaines avec une mise en place qui serait hors du cadre fixé initialement. Une nouvelle piste est explorée par la Ligue au sein d'un collège de Rezé où est déjà implantée une section sportive scolaire « football ».

Un projet plus conforme aux attentes.

Enfin Alain SARS annonce qu'une étude et bilan vont être réalisés par la Direction Technique de l'Arbitrage sur le parcours des élèves passés par une section sportive scolaire à filière arbitrage.

La passerelle avec l'universitaire est évoquée pour poursuivre la formation des jeunes arbitres à travers ce cadre qui permettrait de fidéliser et de former les jeunes arbitres en vue de passer leurs diplômes d'arbitres.

### Sections Sportives Scolaires

Xavier VIGNAL présente les chiffres généraux des sections sportives scolaires (SSS) labellisées pour la saison 2021/2022. Le cap des 1000 SSS est atteint pour la première fois et a fait l'objet d'une communication sur le site de la FFF avec un témoignage du Directeur Technique National.



Baptiste FAROCHE (IFF) commente la courbe d'évolution des SSS en faisant un parallèle avec l'évolution des éducateurs diplômés FFF en constante hausse. L'évolution de ces structures reconnues par la FFF renforce la nécessité des formations professionnalisantes, (et permet de pérenniser ces structures aux yeux de la FFF et du cahier des charges imposé auprès de ces SSS) à reformuler peut être .

Le nombre de SSS Féminines a été multiplié par cinq en dix ans, les structures de préformation renforcées, facilitant ainsi le travail des Pôles Espoirs lors de l'arrivée des nouvelles entrantes, mieux préparées au rythme imposé dans les Pôles. Près de 50% des jeunes filles en Pôles Espoirs sont issues de SSS cette saison (cf. Annexe).

Ce nombre important de SSS Féminines au niveau du collège (4-3è) doit pouvoir permettre une bascule progressive des Pôles Espoirs Féminins sur la préformation.

#### PEFA

Les PEFA sont désormais au nombre de six sur le territoire, reconnus par la FFF (cf. Annexe). Xavier VIGNAL évoque plusieurs projets en cours, dont un dossier déposé par la SSS de Blois (Centre-Val de Loire). Un projet de troisième PEFA dans les Hauts-de-France a été porté à la connaissance de la DTN.

Il est rappelé que la volonté de la DTN est avant tout de voir l'ensemble des Ligues dotées d'un PEFA à minima ou deux, d'ici 2024, avant de songer à une troisième structure.

#### SES

Jean-Marc SERFATY rappelle que ce dispositif permet un accompagnement par individu et non par structure. Xavier VIGNAL indique que les ligues régionales ont été sondées par la DTN afin de mieux comprendre la mise en place de ce dispositif. Les premiers retours font état d'une mise en place progressive dans les territoires. Aussi, une ligue régionale indique avoir constaté un listing de SES officialisé distinct de celui préconisé au niveau local, ou encore non communiqué pour un autre territoire (cf. Annexe).

### III- UNIVERSITAIRE

Philippe REBOT, DNA FFSU, remercie Georges HONORE **pour son engagement et sa volonté d'engager la FFSU** aux travaux de réflexions de la Commission.

**La FFSU est un terrain d'application, d'expérimentation et de partage entre le milieu universitaire et la FFF**, avec déjà de nombreuses actions partagées à ce jour (arbitrage, football féminin, futsal), dans la continuité de l'UNSS. Il rappelle travailler actuellement en liens étroits avec M. Pierre JACKY, responsable des sélections nationales Futsal, autour du projet Championnat du Monde de Futsal qui se déroulera en juillet 2022 et qui pourrait-**être l'événement déclencheur de nouvelles relations entre** les deux fédérations.

Dans cette perspective, il évoque que le nouveau Président de la FFSU, M. TERRE et son équipe, nouvellement élue, et M. DUNG, nouveau Directeur National, ont manifesté leur souhait, dans un courrier officiel, de rencontrer M. LE GRAET, Président de la FFF et M. FOURNIER, **DTN de la FFF, afin d'envisager de nouvelles collaborations** entre les deux fédérations.

Suite aux échanges avec Hubert FOURNIER, un premier contact entre les deux Directeurs Nationaux pourraient-**être envisager en début d'année 2022**.



Jean-Paul PERON remercie Georges HONORE pour le travail accompli depuis plus de vingt ans à la présidence de cette commission amenant notamment à l'intégration du sigle universitaire au sein de cette instance. Puis, il félicite Christophe SARRE pour sa nouvelle responsabilité en succession de Georges HONORE.

Pour permettre aux nouveaux membres de se situer dans ce dossier « universitaire », Jean-Paul PERON rappelle les éléments qui ont amené à la constitution d'outils et d'enquêtes visant à mesurer l'importance de la pratique du football dans le milieu universitaire et des formations universitaires en matière de football... amenant à une expérimentation menée sur 13 UFR STAPS en France concernant les formations du CFF1, au BMF.

Il fait état de la nécessaire réorganisation vécue par les UFR STAPS depuis bientôt deux ans liée à la crise Covid-19. La crise sanitaire et les mesures associées ont impacté de façon différente les diverses composantes STAPS. Malgré tout et avec le concours à minima des conseillers techniques départementaux et régionaux, 50% des formations envisagées ont été réalisées selon les universités. A d'autres endroits la totalité des formations prévues a pu être organisée. En revanche, il a été nécessaire de différer plus que prévu initialement les certifications.

Nous pouvons donc nous satisfaire de la continuité assurée des formations hybrides (universités-FFF) par rapport au cadre de l'expérimentation en cours.

En revanche, une inquiétude perdure quant au devenir du BMF que la FFF souhaite rénover. Selon la ou les finalités attribuée(s) au BMF relooké, la pertinence de sa formation en partenariat avec les universités pourrait être remise en question.

**S'agissant** des DEUST Football :

Il est à noter que l'**Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) a pu** mener à bien la formation prévue grâce aux bonnes relations avec les responsables techniques du football du Nord et en accueillant dans ses locaux, les formations normalement affectées aux clubs. Malheureusement le projet de BMF en apprentissage, en partenariat avec l'IFF n'a pas abouti car les clubs locaux sont réticents aux deux années financées exigées. A la lueur de cet exemple, l'inquiétude d'un financement sur deux ans est récurrente et très souvent les clubs se posent la question de la pérennité des moyens financiers à trouver, en soulevant aussi la question du devenir des aides nationalement affectées à cette formation en apprentissage. De fait, les clubs peinent à **s'engager** pour accompagner financièrement les formations sur deux ans de leurs joueurs étudiants.

Le DEUST de Dijon s'est ouvert comme prévu en coordination avec l'IFF. Celui de Montpellier fonctionne sur la base de l'apprentissage soutenu par le service universitaire de formation continue et n'a pas conventionné avec l'IFF.

Rappel des zones de confluences possibles entre le Milieu Universitaire et la FFF :

Formations partagées, continues, développement de l'arbitrage, projets de développement du football féminin (centres d'entraînement et accroissement de la pratique), du futsal et des pratiques diversifiées du football.

**Statut des SHNU...** Validation et reconnaissance des compétences par la VAE, VAP, VES...

Baptiste FAROCHE présente une cartographie des partenariats existant avec les UFR STAPS ainsi qu'une cartographie des projets en cours de réflexion. Il est annoncé que pour la première fois, un double cursus DEUST STAPS et BMF en apprentissage est proposé au sein de l'Université de Dijon. D'autres échanges ont eu lieu avec des Universités mais n'ont pas pu aboutir en raison de divergences sur l'organisation pédagogique et sur le CFA porteur du dispositif. Baptiste FAROCHE rappelle que le BMF étant une formation à destination des licenciés et des clubs de football, l'IFF/CFA des Métiers du Football devait être l'unique CFA.



Par ailleurs, Baptiste FAROCHE annonce qu'à partir de 2023, l'approche pédagogique du BMF sera modifiée. Ce projet n'étant pas encore abouti, il n'est actuellement pas possible de mesurer l'impact de ce changement sur les BMF STAPS.

#### IV- SUJETS DIVERS

Le séminaire fédéral FMSU se déroulera au Centre National du Football de Clairefontaine du 4 au 6 Janvier 2022 avec trois représentants des ligues régionales (élu, président de Commission Régionale FMSU et conseiller technique référent sur le dossier).

La Convention cadre doit être renouvelée en 2022 avec les partenaires institutionnels que sont le Ministère des Sports, Ministère de l'Education Nationale, l'UNSS et l'USEP.

L'UGSEL évoque le souhait de signer dans le même temps sa convention.

La date de la prochaine Commission FMSU est fixée au 03 Février par visioconférence.

La séance est levée à 13h00.